



HAL
open science

Les théories du complot. Moyen d'explication légitime, pensée irrationnelle, étiquette commode?

Sébastien Urbanski

► **To cite this version:**

Sébastien Urbanski. Les théories du complot. Moyen d'explication légitime, pensée irrationnelle, étiquette commode?. Recherches & éducations, 2020, La laïcité, analyseur des fractures françaises, 21. hal-02501558

HAL Id: hal-02501558

<https://hal.science/hal-02501558v1>

Submitted on 29 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Les Théories du complot Moyen d'explication légitime, pensée irrationnelle, étiquette commode ?

Sébastien Urbanski



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/rechercheseducations/8311>

DOI : [10.4000/rechercheseducations.8311](https://doi.org/10.4000/rechercheseducations.8311)

ISSN : 1760-7760

Éditeur

Société Binet Simon

Ce document vous est offert par Nantes Université



Référence électronique

Sébastien Urbanski, « Les Théories du complot
Moyen d'explication légitime, pensée irrationnelle, étiquette commode ? », *Recherches & éducatons* [En
ligne], 21 | Février 2020, mis en ligne le , consulté le 29 décembre 2023. URL : [http://
journals.openedition.org/rechercheseducations/8311](http://journals.openedition.org/rechercheseducations/8311) ; DOI : [https://doi.org/10.4000/
rechercheseducations.8311](https://doi.org/10.4000/rechercheseducations.8311)

Ce document a été généré automatiquement le 16 février 2023.

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés »,
sauf mention contraire.

Les Théories du complot Moyen d'explication légitime, pensée irrationnelle, étiquette commode ?

Sébastien Urbanski

Les théories du complot ne sont pas *par définition* injustifiées. Au contraire, je suggère qu'il n'y a pas de critère d'emblée analytique nous permettant faire la distinction entre les bonnes et les mauvaises théories du complot (Keeley, 1999, p. 126).

- 1 Le ministère de l'Éducation nationale a pour objectif de transmettre les valeurs de la République. Parmi ces valeurs figure la laïcité mais aussi l'esprit critique, qui consisterait notamment à se méfier des théories du complot. Si la laïcité assure la liberté de conscience, alors on peut aussi parler d'un rapport « laïque » aux médias, consistant à ne pas se laisser manipuler par des informateurs malhonnêtes, notamment ceux qui postulent un ou des complots. Pourtant, divers auteurs éprouvent une insatisfaction à l'égard de définitions couramment avancées de ce qu'est le conspirationnisme ou les théories du complot. La plus visible sur le site du ministère de l'Éducation est la suivante :

« Le conspirationnisme désigne la tendance à attribuer abusivement l'origine d'un événement ou d'un fait jugé néfaste à un inavouable complot dont les auteurs présumés – et/ou ceux à qui il est réputé profiter – conspireraient, dans leur intérêt, à tenir cachée la vérité. Abusivement car le récit proposé s'affranchit des règles élémentaires de la méthode scientifique en matière d'administration de la preuve. Toute théorie du complot propose une version alternative à la version communément admise et généralement officiellement reconnue de faits (...). [Une théorie du complot consiste à] dévoiler l'identité de ceux qui auraient intérêt au prétendu complot et qui en seraient les commanditaires (...) [s'il existe] quelques "vraies" conspirations (...), aucune d'entre elles n'a été découverte par des théoriciens du complot¹ ».

- 2 Une théorie du complot serait donc en général fautive et/ou injustifiée. La présente contribution propose de clarifier les débats autour de ce type de définition. La ligne de clivage retenant notre attention est la suivante. D'après des scientifiques souhaitant lutter contre les théories du complot, les enjeux définitionnels sont moins importants que les phénomènes psychologiques à l'œuvre : « une théorie du complot est ce que la mentalité (*mindset*) conspirationniste tend à produire, une définition apparemment circulaire que seuls des travaux futurs pourront développer, mais qui demeure fermement ancrée dans les champs de recherche [liés aux sciences cognitives] » (Dieguez, Bronner *et al.*, 2016, p. 30). Il s'agit donc bien plus d'une mentalité que de faits avérés ou non. Prenons l'exemple de la croyance répandue défendant l'existence de Reptiliens venus d'une autre planète, qui se cacheraient parmi nous pour prendre le contrôle du monde. Est-il utile de vérifier ces prétendus « faits », par exemple en obtenant des radiographies d'individus suspects ? Il semble effectivement plus intéressant d'investiguer la mentalité même de ces croyants.

Mais selon des philosophes sceptiques à l'égard du projet de lutte contre les théories du complot, le lien entre la théorie et les faits doit être mis au centre de l'analyse. Ils veulent rompre avec la circularité de l'approche évoquée plus haut. Pour eux, une théorie du complot est une théorie affirmant un complot : à ce titre elle peut être vraie ou fautive ; dangereuse ou importante à connaître. L'enjeu principal de ce débat est le suivant : faut-il lutter contre les théories du complot produites par une *pensée conspirationniste*, afin de mieux identifier éventuellement, dans un second temps, des complots réels ? Ou vaut-il mieux prendre d'emblée au sérieux les théories du complot, justement pour mieux réfuter celles qui sont fautes sur la base des faits ? Je propose de restituer une littérature philosophique anglo-saxonne récente qui penche vers la seconde option, permettant d'approfondir la première².

Mon propos est également motivé par un scepticisme envers la stratégie de l'ancienne ministre Najat Vallaud-Belkacem, consistant à diaboliser plutôt qu'à comprendre (Nicolas, 2016) : sommes-nous forcément ensemble du côté du bien, luttant contre les « forces du complotisme » et la « fascination extrêmement dangereuse » suscitée par un « ennemi intime » disposant d'« armes de désinformation massive » ? Est-il judicieux de suggérer l'existence d'un complot pour lutter contre les théories du complot, comme dans un récent documentaire qualifié par *Le Monde* d'outil de résistance civique³, durant lequel on peut entendre : « Qui sont-ils, d'où viennent-ils ces manipulateurs qui répandent leur colère et leur haine à travers la toile ? On les trouve d'abord sur ces chaînes de télévision qui déversent les propagandes des États qui les soutiennent et les financent, et celles aussi, nombreuses, des pays musulmans⁴ ». Cette affirmation, qui évoque un complot, peut être tout à fait pertinente. Si elle l'est, alors il s'agit d'une lutte contre les théories du complot qui explique des phénomènes délétères par l'existence de complots – en l'occurrence étrangers⁵. Si elle ne l'est pas, alors il s'agit d'une lutte contre les théories du complot qui se trompe de cible, en affirmant l'existence de complots là où il n'y en a pas. Dans les deux cas, cela nécessite de renforcer la définition de ce qu'est une théorie du complot.

Enjeux de définition

Le complot : définition étroite ou élargie ?

- 3 Un premier point aveugle de ladite définition ministérielle est le suivant. D'une part, il existe des théories du complot qui proposent une version alternative à celle qui est communément et officiellement admise, et qui sont vraies. C'est le cas de la théorie affirmant un complot monté par l'administration Bush Jr pour tromper les citoyens au sujet des armes de destruction massives (ADM) irakiennes. D'autre part, il existe des théories qui affirment l'existence d'un complot (avec des intérêts, une vérité cachée), mais qui ne sont jamais qualifiées de « théories du complot ». C'est le cas du complot monté par Al-Qaïda ayant débouché sur les attaques du 11 septembre 2001.

Ces remarques ne remettent pas en cause la définition ministérielle évoquée plus haut, qui admet l'existence de vrais complots. Mais elles permettent d'identifier un problème plus profond. En effet, si on la suivait de façon rigoureuse, on pourrait être conduit à considérer que la vérité d'une théorie qui affirme un complot varie selon les critères géographiques, car ce qui est « communément admis et généralement officiellement reconnu » varie selon le lieu où on se situe. Par exemple, la théorie affirmant des liens étroits entre Saddam Hussein et Al-Qaïda était contraire à celle officiellement reconnue en Irak. En outre, elle prétendait que le chef de l'État agissait secrètement dans ses intérêts (puisque Saddam Hussein déclarait son hostilité au terrorisme). Donc, en suivant les critères énoncés plus haut, on pourra affirmer qu'en Irak cette théorie était conspirationniste, au sens d'une théorie injustifiée. Mais en Grande-Bretagne elle ne l'était pas, car dans ce pays il s'agissait de la position officielle (Pigden, 2018, p. 22). Tenter d'identifier une théorie du complot comme s'opposant à une version « officiellement admise » et postulant des « actions secrètes » est sans doute un bon point de départ, mais peut aussi conduire à considérer que certaines théories ne devraient pas être acceptées dans un pays tout en pouvant être acceptées ailleurs.

Pour éviter cette difficulté, revenons à une définition plus simple de ce qu'est un complot et donc une théorie du complot, quitte à la complexifier ensuite : un complot a lieu quand deux personnes ou plus coopèrent intentionnellement pour tromper d'autres personnes. Une théorie du complot est alors une explication d'événements qui inclut un complot comme élément causal (Keeley, 1999 ; Coady, 2006 ; Dentith, 2016). On peut alors parler de théories du complot en général ; ou de théories du complot vraies et/ou justifiées ; ou de théories du complot fausses et/ou injustifiées. Par ailleurs, les actions conduisant à tromper ne sont pas dirigées vers le bien des personnes visées : on exclut alors les anniversaires-surprises ou les complots parentaux destinés à tromper leurs enfants sur l'existence du père Noël. Les explications justifiées mobilisant des théories du complot au sens qui vient d'être défini sont nombreuses, comme on le rappellera par la suite.

En outre, si un complot est destiné à tromper d'autres personnes, alors il doit rester secret. Mais « secret » en quel sens ? Peut-on dire qu'Al-Qaïda tient à garder ses actions secrètes de la même façon que l'administration Bush l'a tenté lors de l'affaire des ADM irakiennes ? Non, car le dévoilement d'un complot peut avoir plusieurs motifs. Quelqu'un peut essayer de préserver le secret sans pour autant y arriver (cas des ADM). Une autre façon est de ne plus chercher à préserver le secret, du moins jusqu'à un certain moment (cas d'Al-Qaïda). Les actions terroristes revendiquées ne seraient donc pas vraiment des complots, de même que les « complots ratés » (Mandik, 2007, p. 214).

Mais d'un autre côté, jusqu'où peut-on restreindre la palette de ce qui peut être qualifié de complot ? Le régime nazi n'est pas parvenu à exterminer tous les Juifs d'Europe, et n'a donc pas atteint ses objectifs – c'est donc selon Mandik un « complot raté ». Est-ce pour autant que son action néfaste pourrait s'expliquer autrement que par une théorie affirmant un complot ? Le fait de trop restreindre la catégorie « complot » comporte des risques épistémiques et politiques : cela risque de nous conduire à nous méfier des théories du complot *uniquement parce qu'elles postulent des complots*. Autrement dit, on délégitimerait l'explication par le complot en suggérant que les « vrais » complots – c'est-à-dire ceux qui relèvent d'une définition restreinte – sont très rares historiquement, puis on jetterait la suspicion sur toute théorie postulant un complot (Dentith, 2016). Cela reviendrait à poser une équivalence entre théorie du complot et théorie du complot injustifiée, et à décourager *a priori* les enquêtes posant l'hypothèse d'un complot.

Pensée conspirationniste ou incapacité à identifier les bons complots ?

- 4 Un deuxième problème concerne la définition selon laquelle le conspirationnisme ferait « fi des raisons accidentelles » tandis que d'autres explications, qui n'affirment pas de complot, seraient plus cohérentes⁶. Des explications réputées plus cohérentes peuvent pourtant affirmer l'existence d'un complot, voire de plusieurs. Par exemple, d'où vient la fausse lettre de Grigori Zinoviev, révolutionnaire bolchevik, publiée dans le *Daily Mail* en 1924 ? Celle-ci prônait des relations étroites entre l'URSS et la Grande-Bretagne pour diffuser l'idéologie léniniste. Pour une grande partie du public anglais, cela suggérerait que le parti travailliste était trop proche des bolcheviques.

« Ici le fait à expliquer est la publication de la lettre. Il y a deux explications, l'une fausse et l'autre vraie. La fausse est que la lettre a été écrite par le MI6 [services secrets anglais] et fuitée par des officiers haut placés qui voulaient faire du tort aux travaillistes. La vraie est que la lettre a été produite par un groupe de Russes anti-communistes qui voulaient saboter les traités entre la Grande-Bretagne et la jeune Union Soviétique ; la lettre fut transmise au MI6 puis fuitée par des officiers juniors qui voulaient faire du tort au parti travailliste. La deuxième explication est correcte non parce qu'elle n'affirme pas de complot, mais parce qu'elle est plus documentée » (Pigden, 2018, p. 27).

- 5 L'explication correcte suppose même *deux* complots : celui des Russes anti-communistes qui ont produit une fausse lettre, et celui d'officiers des services secrets anglais qui l'ont fuitée dans la presse. Selon Pigden, il est rare que des événements historiques importants surviennent sans complot. L'objectif n'est donc pas tant d'expliquer les faits sans recours à l'idée d'un complot, que de savoir quel est le ou les vrai(s) complot(s). D'un point de vue éducatif, il s'agirait moins de « lutter contre les théories du complot » que de donner aux élèves une connaissance suffisante de l'histoire pour qu'ils puissent identifier les complots ayant une véritable valeur explicative. Autrement dit, les théories du complot injustifiées viendrait moins d'une *pensée* conspirationniste que d'un manque de connaissances : si des citoyens croient abusivement à des théories du complot fausses, c'est souvent parce qu'ils ont choisi la mauvaise conspiration. Existe-t-il alors une pensée conspirationniste au sens d'une pensée irrationnelle, ou d'un syndrome qu'il faudrait soigner ? N'est-ce pas plutôt « un diagnostic en recherche de maladie » (Pigden, 2018, p. 30) ? Dans quelle mesure faut-il lutter contre les théories du complot en demandant au ministère de l'Éducation de

développer une « réponse politique raisonnée reposant sur des connaissances scientifiques solides⁷ » ? Des philosophes restent perplexes car cela reviendrait à suggérer aux citoyens que les explications en termes de complot ne constituent même pas une option valable (Basham et Dentith, 2016).

Les débats restent ouverts : l'idée de « pensée conspirationniste » ou de « mentalité complotiste » trouvent des applications bien fondées ou abusives selon les contextes. Il reste que la réflexion conceptuelle permet d'identifier une certaine circularité dans la définition avancée par le ministère. Celle-ci suggère qu'il ne faut pas croire aux théories du complot, tout en précisant qu'elle ne vise que les théories qui affirment *abusivement* un complot. Le principal élément qui la distingue de la définition plus large⁸ est ainsi le terme *abusivement*. Mais dans ce cas, nous sommes en présence d'une tautologie, car si une théorie du complot est une théorie qui affirme *abusivement* un complot, alors la seule chose qui la distingue d'une théorie qui simplement *affirme un complot* est qu'il s'agit d'une théorie à laquelle il ne faut pas croire (puisqu'elle est abusive). Donc la suggestion ministérielle selon laquelle « Il ne faut pas croire aux théories du complot » équivaut à : « Il ne faut pas croire à des théories du complot auxquelles il ne faut pas croire ». Face à cette difficulté, essayons d'éclairer davantage la distinction entre les deux définitions. Pourquoi certaines théories du complot comptent comme des *théories du complot au sens de théories irrationnelles*, et d'autres simplement comme des *théories qui affirment un complot* ?

Comment une théorie affirmant un complot devient-elle une « théorie du complot » ?

- 6 Une piste consiste à remarquer que l'expression « théorie du complot », loin d'être neutre, est un label puissant. Cela reste un point aveugle de ce qui est avancé au niveau ministériel. Ainsi, affirmer que « les “vraies” conspirations (...) ont pour spécificité qu'aucune d'entre elles n'a été découverte par des théoriciens du complot⁹ » revient à supposer que la catégorie « théoriciens du complot » est donnée d'emblée, alors qu'elle l'est au terme d'un processus qu'il importe d'étudier. Ce point avait été mis en avant par Keeley : « contrairement au cas des sciences (...), le théoricien du complot travaille dans un domaine où *l'investigué cherche à freiner l'investigation* » (Keeley, 1999, p. 120).

Un label disqualifiant

- 7 On sait par exemple que la théorie selon laquelle la seconde guerre d'Irak a été motivée principalement par des intérêts pétroliers a été qualifiée de « théorie du complot » par Tony Blair, avec une connotation nettement péjorative (Pigden, 2012). De même, Blair a qualifié de « théorie du complot » une théorie pas du tout absurde selon laquelle Bush planifiait de bombarder la station de télévision Al-Jazira au Qatar (un mémorandum du Président avait fuité dans la presse, ce qui avait donné lieu à des sanctions). Le label « théorie du complot » serait-il alors une façon commode de disqualifier des idées qui déplaisent ?

Ce processus de labellisation-disqualification trouve une tentative de modélisation par M. Pelkmans et J. Machold (2011) qui partent d'un étonnement : pourquoi la théorie affirmant l'existence d'ADM irakiennes, qui postule au moins un double complot (la possession d'armes, la capacité irakienne de les cacher aux inspecteurs de l'ONU) n'a

pas été labellisée théorie du complot, *même quand elle a été officiellement reconnue fausse*, et alors même que la moitié des Américains y croyait encore plusieurs années après qu'elle soit démentie ? En outre, cette théorie du complot a été avancée par un gouvernement qui complotait, désinformait, voulait faire taire les voix dissidentes. Ces pratiques ont été critiquées mais n'ont guère été qualifiées de « complots ». Pour l'expliquer, les auteurs avancent l'hypothèse suivante : ce qui distingue une théorie du complot d'autres théories est la façon dont elles prennent place dans le champ socio-politique. Dans cette perspective, il ne s'agit plus d'identifier les caractéristiques irrationnelles supposément inhérentes aux théories du complot, mais de montrer que *ce qu'on appelle* « théories du complot » sont des théories qui d'une part, peuvent être vraies ou fausses, et d'autre part sont défendues par des personnes ayant relativement peu de pouvoir politique. Il y aurait alors quatre types de théories du complot :

1) Celles qui sont vraies, non-contestées et non-labellisées, par exemple « les attentats du 11 septembre sont dus à un complot d'Al-Qaïda ». Cette proposition vraie n'est pas labellisée « théorie du complot » car elle est soutenue par des personnes ayant un pouvoir important (gouvernements, etc.)

2) Celles qui sont vraies, contestées (temporairement ou pas) et non-labellisées, par exemple en 1986 : « les États Unis financent les *Contras*, terroristes opposés au gouvernement sandiniste du Nicaragua grâce à une vente d'armes à l'Iran (par l'intermédiaire d'Israël) incluant une majoration pour les trafiquants d'armes afin que ces derniers reversent une partie des bénéfices aux *Contras* ». Cet énorme complot n'a pas été labellisé « théorie du complot » par le gouvernement Reagan mis en cause à l'époque. Selon Pelkmans et Machold, c'est parce que ceux qui affirmaient l'existence d'un complot (des membres du Congrès) disposaient d'un pouvoir relativement important. Il était alors risqué de leur apposer un label si négatif, pouvant être considéré comme insultant¹⁰.

3) L'accusation de complotisme est plus probable quand elle vise une personne ayant peu de pouvoir. Encore une fois, les théories en question peuvent être vraies ou fausses :

- 3.1) Les théories de Thierry Meyssan ou David Ray Griffin, qui accusent le gouvernement Bush d'avoir comploté avec Al-Qaïda, sont largement labellisées « théories du complot » et elles sont fausses.

- 3.2) Mais dans l'affaire évoquée plus haut du mémorandum faisant état d'une volonté de Bush de bombarder Al-Jazira en 2005, Blair avait réagi avec véhémence pour dire qu'il s'agissait d'une « théorie du complot » – dont on ne peut savoir de façon certaine si elle est vraie, mais elle est bien plus justifiée que celles de Griffin et Meyssan. La labellisation est néanmoins aisée car elle vise des personnes ayant assez peu de pouvoir, notamment des journalistes.

Cette distinction mériterait toutefois d'être complexifiée, car les personnes ayant peu de pouvoir politique ne sont pas identifiables de façon univoque. Par exemple, quand Bachar Al-Assad évoque un complot occidental contre la Syrie, il dispose d'un pouvoir important dans son pays, mais plus faible d'un point de vue international, offrant des prises différenciées aux tentatives de labellisation¹¹.

La place des intentions dans l'explication : faut-il toujours préférer le *shit happens* ?

- 8 Une théorie affirmant un complot peut donc être vraie et/ou justifiée tout en étant labellisée à des fins de disqualification ; inversement, « quand une théorie du complot produite par des puissants s'avère infondée, elle ne sera pas labellisée “théorie du complot” mais sera qualifiée d’ “erreur” » (Pelkmans et Machold, p. 75). Par exemple, la théorie du complot des ADM irakiennes, adoptée par les États-Unis et les 49 gouvernements de la *Coalition of the Willing*, est tout à fait fautive mais reste pourtant rarement baptisée « théorie du complot », en étant parfois requalifiée en une « erreur », ce qui minimise l'aspect intentionnel des événements. C'est l'enjeu des débats sur *Curveball*, un informateur irakien affirmant l'existence de laboratoires mobiles : un haut fonctionnaire de la CIA comme George Tenet a-t-il pu faire l'erreur de le croire, ou est-ce que sa supposée méconnaissance de la non-fiabilité de *Curveball* est une ligne de défense permettant de se défaire de la responsabilité de l'invasion (Drogin et Miller, 2005) ? La première hypothèse, aussi peu crédible soit-elle, reste répandue et laisse moins de place à une théorie affirmant l'existence d'un complot gouvernemental intentionnel pour attaquer l'Irak, avec tous les problèmes politiques que cela induit à propos de la non-condamnation des responsables¹².

Nous sommes donc conduits à la question suivante : est-ce que les explications non-intentionnalistes (invoquant par exemple des erreurs) sont toujours plus valables que les explications intentionnalistes ? C'est ce que pense Pete Mandik en écrivant que l'explication en termes de *shit happens* est toujours la meilleure, comme dans le cas d'une tornade passant au mauvais moment et au mauvais endroit. Ainsi, une théorie du complot qui évoque des intentions et des actions cachées serait toujours « non-justifiée, en tout cas ne peut être plus justifiée qu'une déclaration de “*shit happens*” » (Mandik, 2007, p. 213).

L'argument est nuancé car Mandik reconnaît que les attentats du 11/9, par exemple, ne relèvent aucunement du *shit happens* puisqu'ils ont nécessité une coordination très importante (et secrète) entre différents acteurs. Il faut donc parfois mettre les intentions au centre de l'analyse. Toutefois, comme suggéré plus haut, il ne s'agit pas là vraiment d'un complot car cette affaire était destinée à être révélée (revendication par Al-Qaïda). Mais *quid* de l'affaire Iran-Contra ? Elle n'était pas destinée à être révélée ; du moins, personne parmi les conspirateurs n'avait en principe un intérêt direct à ce qu'elle soit publiquement revendiquée. L'explication en terme de complot est donc ici la seule possible, ce qui remet en cause l'idée de Mandik selon laquelle une explication en termes de *shit happens* serait toujours au moins aussi satisfaisante. De même, comment expliquer, par exemple, le secret autour des conséquences sanitaires des essais nucléaires américains, britanniques et français dans le Pacifique durant la seconde moitié du XX^e siècle autrement que par des intentions ? Comment comprendre l'acquisition de l'arsenal nucléaire israélien autrement que par un complot, mobilisant par définition des intentions secrètes, en l'occurrence avec l'aide des États-Unis et de la France (Boltanski, 2012) ?

Plus récemment, l'opération *Unified Protector* en Lybie a été justifiée officiellement par des motifs humanitaires. Ce n'est pas une théorie du complot (puisque'elle ne suppose pas de motifs cachés) sans être pourtant la seule qui puisse prétendre à la validité. Le débat a été réactivé récemment par le rapport de la Commission des affaires étrangères du parlement britannique. Ces sources évoquent des intentions cachées de la part de

gouvernants français et anglais, reposant entre autres sur des intérêts pétroliers¹³. D'autres expliquent que l'intervention s'est réalisée dans un contexte où les dangers humanitaires étaient sciemment exagérés (Haimzadeh, 2016). Les explications en termes de *shit happens* mettent plutôt l'accent sur le manque de préparation de Sarkozy et Cameron, sur laquelle insiste Obama (Taylor, 2016). Peut-on vraiment décider *a priori* que la dernière explication est meilleure uniquement parce qu'elle ne suppose pas d'intentions peu avouables et cachées ? Doit-on la privilégier au motif qu'elle ne suppose pas de complot ?

Probabilité *a priori* d'un complot et modification de la charge de la preuve

- 9 Le phénomène de labellisation peut donc conduire à penser que des théories du complot sont injustifiées uniquement parce que ce sont des théories affirmant un complot. Il déplace alors la charge de la preuve ; plus encore, la suspicion portée sur les théories du complot (justifiées ou non) pourrait être si lourde qu'il devienne quasiment impossible de les soutenir sérieusement. Serait-ce une bonne chose ? Cela dépend de notre perception du monde. Selon Dentith, nous avons déjà une idée *a priori* de la probabilité qu'une théorie du complot soit vraie, en fonction d'un contexte plus général. Une expérience de pensée illustre ce point :

« Dans un monde où 99% des gens trompent leur partenaire conjugal, vous n'avez besoin que d'un élément de preuve pour justifier vos soupçons selon lesquels votre propre partenaire vous trompe, car la probabilité qu'il ou elle soit infidèle est de toute façon *a priori* très élevée (...). Mais dans un monde où 99% des gens sont fidèles, vous aurez besoin de preuves très solides (ou nombreuses) pour justifier vos soupçons. En somme, une forte probabilité *a priori* réduit la charge de la preuve nécessaire pour une justification *a posteriori* – et inversement. » (Dentith, 2016, p. 780)

- 10 De façon similaire, il est *a priori* moins justifié d'affirmer qu'il y a eu des complots politiques dans les démocraties occidentales des années 1990 que dans la Géorgie post-soviétique des années 1990. Dans ce pays, de nombreux citoyens ont « soupçonné que l'idéologie du libre marché était un écran de fumée derrière lequel les puissants pouvaient concocter toutes sortes d'arrangements secrets et illégaux » (Pelkmans et Machold, 2011, p. 72). Leurs soupçons étaient alors dans bien des cas justifiés. Symétriquement, on peut s'inquiéter de la défiance des citoyens envers les médias des pays plus démocratiques, tout en soulignant que les complots y sont généralement rapidement dévoilés. C'est le paradoxe de la transparence : nous pouvons avoir l'impression qu'il y a de nombreux complots car toute tentative de désinformation de l'opinion est rapidement dévoilée¹⁴. Mais c'est justement la raison pour laquelle cette société de transparence « présente une force d'intimidation qui a des chances de les rendre moins fréquentes » (Bronner, 2013, p. 121).

L'idéal de société de transparence peut toutefois être dévoyé. En son nom, des intellectuels proposent de s'allier aux gouvernements pour infiltrer cognitivement (sur les réseaux sociaux) et physiquement (agents-espions) les groupes qualifiés de conspirationnistes. Cette idée est soutenue par Cass Sunstein et Adrian Vermeule (2009), dont la seule réserve à l'égard de l'infiltration physique est qu'elle serait « contre-productive » et potentiellement dangereuse pour les agents gouvernementaux qui pourraient être démasqués et punis physiquement par les groupes infiltrés. C'est

donc une réserve pragmatique et non de principe. Mais comment justifier ce genre d'espionnage en partant de l'idée que nous sommes dans une société de transparence ? Les pratiques secrètes et conspiratoires prônées par Sunstein et Vermeule y seraient immédiatement dévoilées ! Le fait que Sunstein ait été nommé administrateur de l'OIRA (Bureau de l'Information et des Affaires réglementaires) du gouvernement Obama de 2009 à 2012 ne simplifie pas la résolution de ce paradoxe (Basham, 2016).

La question reste donc ouverte de savoir dans quelle mesure nous avons des raisons de croire à la probabilité *a priori* de complots. Il est toutefois certain que des éléments contextuels peuvent influencer notre perception. Par exemple, avant la révélation récente d'un énorme complot de mise sur écoute extra-judiciaire de citoyens et de gouvernements par la NSA, beaucoup de personnes pouvaient sous-estimer la probabilité *a priori* de complots (Dentith, 2016, p. 783). Après cette révélation, il est légitime d'avoir un sentiment de méfiance accrue sans pour autant être accusé de céder à la paranoïa. Si des études de psychologie mettent en évidence un lien entre théories du complot injustifiées et paranoïa (van Prooijen *et al.*, 2015), on peut aussi défendre l'idée de *paranoïa within reason* (Pelkmans et Machold, 2011).

Conclusion

- 11 Pour étudier les théories du complot, nous avons plusieurs possibilités. On peut s'intéresser au danger qu'elles représentent, en essayant de dégager leur caractère supposément irrationnel. Mais on peut également adopter une définition plus large – théories justifiées ou non qui affirment un complot – ce qui conduit à étudier la façon dont elles peuvent être labellisées voire disqualifiées. La définition ministérielle actuelle est trop axée sur la première orientation. Bien sûr, des théories du complot peuvent être dangereuses, si elles supposent qu'il suffirait de remplacer les comploteurs par d'autres personnes plus vertueuses pour faire cesser les injustices (omettant ainsi les intérêts structurels), ou si elles servent à délimiter les contours d'une communauté imaginée : on peut affirmer l'existence de complots gouvernementaux impliquant Israël, mais cela n'implique aucunement un complot « juif ». Toutefois, un désaccord subsiste sur la façon d'identifier une mauvaise théorie du complot. Une étude récente par questionnaire considère que l'affirmation « les groupes terroristes djihadistes comme Al-Qaïda ou Daech sont en réalité manipulés par les services secrets occidentaux » est conspirationniste (Reichstadt, 2018). Il reste qu'elle trouve un écho dans des journaux de référence (Milne, 2015). Deux interprétations sont alors possibles : soit l'affirmation évoquée est plausible (tout en restant forcément simpliste, comme dans tout questionnaire), soit la pensée conspirationniste a touché des milieux médiatiques respectés. Dans les deux cas, cela implique d'être prêt à prendre *a priori* au sérieux un élève qui l'exprimerait, en évitant les approches « psychologisantes » qui tendent à rejeter, sans autre forme de procès, l'étude des théories du complot dans le champ des déviations psychopathologiques ou des sciences cognitives et qui interdisent de les envisager comme un fait social et politique en-soi » (Giry, 2017, p. 7).

Une question centrale demeure donc : les théories du complot peuvent-elles être définies par une mentalité complotiste ? Des chercheurs répondant par l'affirmative ont accepté de s'engager dans un débat. Par-delà la difficulté des échanges, ils écrivent : « Peut-être s'avérera-t-il qu'aucun remède n'est nécessaire, que la maladie [conspirationniste] n'est que transitoire, ou qu'il n'y a pas de maladie du tout ».

L'éducation pourrait alors permettre aux citoyens de devenir de « bons théoriciens du complot, posant des questions pertinentes et robustes sur la base d'un examen attentif et non-biaisé des faits » (Dieguez, Bronner *et al.* 2016, p. 33-34). Est-ce là une opportunité pour concilier des démarches concurrentes ? C'est bien possible, car le camp adverse admet qu'une fois certaines questions définitionnelles clarifiées, il demeurera utile d'étudier les conspirationnistes présumés, notamment pour comprendre pourquoi *certain*s d'entre eux croient à des théories du complot sous l'influence de facteurs étrangers à la saine argumentation (Dentith, 2017). On aurait alors une piste ouverte pour une démarche d'ordre psychologique, postulant que « pour les personnes endossant une vision du monde conspirationniste, les spécificités d'une théorie du complot sont moins importantes que le fait même d'évoquer une conspiration et de s'opposer à une explication officielle » (Wood et Douglas, 2013). Une définition exigeante et pluraliste des théories du complot est donc encore à construire, comme préalable nécessaire à une prise en charge efficace dans le cadre scolaire.

BIBLIOGRAPHIE

- Antoon, S. (2018). Fifteen Years Ago, America Destroyed My Country. *The New York Times*, 19 mars.
- Basham, L. (2016). The Need for Accountable Witnesses. *Social Epistemology Review & Reply Collective*, 5(7), 6-13.
- Basham, L., & Dentith M. (2016). Social Science's Conspiracy-Theory Panic: Now They Want to Cure Everyone. *Social Epistemology Review & Reply Collective*, 10, 12-19.
- Boltanski, L. (2012). *Énigmes et complots*. Paris : Gallimard.
- Bronner G. (2013). *La démocratie des crédules*. Paris : PUF.
- Coady, D. (2006). Conspiracy theories and official stories. In D. Coady (Ed.) *Conspiracy Theories*. Hampshire: Ashgate, 115-128.
- Dentith, M. (2016). When Inferring to a Conspiracy might be the Best Explanation. *Social Epistemology*, 30(5), 572-591.
- Dentith M. (2017). Conspiracy Theories on the Basis of the Evidence. *Synthese*. August (First online: <https://doi.org/10.1007/s11229-017-1532-7>)
- Dieguez, S., Bronner, G., Gauvrit, N. Champion-Vincent, V., Delouvé, S., Lantian, A., Wagner-Egger, P. (2016). "They" Respond: Comments on Basham *et al.*'s "Social Science's Conspiracy-Theory Panic". *Social Epistemology Review & Reply Collective*, 12, 20-39.
- Drogin, B., & Miller, G. (2005). "Curveball" Debacle Reignites CIA Feud. *Los Angeles Times*, 2 avril.
- Giry, J. (2017). Étudier les théories du complot en sciences sociales : enjeux et usages. *Quaderni*, 94, 5-11.
- Haimzadeh, P. (2016). Londres fait son autocritique sur la Libye, Paris persiste et signe. *Orient XII*, 6 octobre.

- Keeley, B. L. (1999). Of Conspiracy Theories. *The Journal of Philosophy*, 96(3), 109-126.
- Mandik, P. (2007). Shit Happens. *Episteme*, 4(2), 205-218.
- Mazzetti, M., Goldman A., & Schmidt, M. (2017). Behind the Sudden Death of a \$1 Billion Secret CIA War in Syria. *The New York Times*, 2 août.
- Milne, S. (2015). Now the truth emerges: how the US fuelled the rise of Isis in Syria and Iraq. *The Guardian*, 3 juin.
- Nicolas, L. (2016). Répondre au conspirationnisme. *Revue des Deux Mondes*, juillet-août, 88-97.
- Pelkmans, M., & Machold, R. (2011). Conspiracy theories and their truth trajectories. *Focaal – A Journal of Global and Historical Anthropology*, 59, 66-80.
- Pigden, C. (2012). Une superstition moderne : la fausseté en soi des théories de la conspiration. *Agone*, 47, 15-28.
- Pigden, C. (2018, forthcoming). Conspiracy Theories and the Conventional Wisdom Revisited. In O. Loukola (Ed.) *Secrets and Conspiracies*, Amsterdam : Rodopi. <https://philpapers.org/archive/PIGCTA-2.pdf> Consulté le 18 mai 2018.
- Reichstadt, R. (2018). Le conspirationnisme dans l'opinion publique française. <https://jean-jaures.org/>, 7 janvier, Consulté le 18 mai 2018.
- Sunstein, C., & Vermeule, A. (2009). Conspiracy Theories: Causes and Cures. *Journal of Political Philosophy*, 17(2), 202-227.
- Taylor, A. (2016). The real loser in Obama's worldview? David Cameron. *Washington Post*, 11 mars.
- Van Prooijen, J.-W., Krouwel, A., & Pollet, T. (2015). Political Extremism Predicts Belief in Conspiracy Theories. *Social Psychological and Personality Science*, 6(5), 570-578.
- Wood, M., & Douglas, K. (2013). "What about building 7?" A social psychological study of online discussion of 9/11 conspiracy theories. *Frontiers in Psychology*, 4, 409.

NOTES

1. <http://www.education.gouv.fr/cid98418/journee-d-etude-reagir-face-aux-theories-du-complot.html>, consulté le 27 avril 2019.
2. Les traductions de l'anglais sont faites par l'auteur.
3. Édition en ligne du 23 janvier 2018.
4. *Complotisme, les alibis de la terreur* (France 3), 23 janv. 2018.
5. Les chaînes évoquées sont russes ou iraniennes : aucune chaîne de télévision des pays de l'OTAN n'est mentionnée comme pouvant relayer une idéologie d'État.
6. <http://eduscol.education.fr/cid95488/deconstruire-la-desinformation-et-les-theories-conspirationnistes.html> (Consulté le 18 mai 2018)
7. Tribune du *Monde* des 5-6 juin 2016 par S. Dieguez, G. Bronner, N. Gauvrit, V. Champion-Vincent, S. Delouée, K. Douglas, A. Lantian, P. Wagner-Egger.
8. Voir section précédente.
9. Voir note 1. On peut se demander aussi pourquoi le qualificatif « vraies » est entre guillemets. Une théorie du complot vraie serait-elle moins vraie qu'une théorie n'affirmant pas de complot vrai ?
10. Autre exemple donné par les auteurs : en 2008, John McCain a accusé Barack Obama d'avoir des liens avec l'islam radical et le terrorisme qui proviendraient de ses « origines » musulmanes

(le père d'Obama étant effectivement musulman). Obama aurait pu réagir en accusant son détracteur de complotisme, mais s'il ne l'a pas fait, c'est probablement parce que ce dernier a un certain pouvoir et il peut être risqué d'apparaître arrogant lors d'une élection présidentielle.

11. Sur la plausibilité ou non de cette théorie du complot, voir Mazzetti *et al.* (2017).

12. « L'invasion de l'Irak est souvent évoquée aux États-Unis comme une "gaffe" ou une "erreur colossale". C'était un crime. Et ceux qui l'ont perpétré sont en liberté » (Antoon, 2018)

13. https://www.publications.parliament.uk/pa/cm201617/cmselect/cmcaff/119/11905.htm#_idTextAnchor022, consulté le 27 avril 2019.

14. Par exemple la tentative du gouvernement espagnol d'attribuer les attentats de Madrid en 2004 à l'ETA.

RÉSUMÉS

Les théories du complot sont-elles liées à une mentalité complotiste, ou bien s'agit-il plutôt de théories, justifiées ou non, qui affirment un ou des complots ? Le ministère de l'Éducation propose et soutient des arguments qui favorisent la première option. Pourtant, les débats restent ouverts entre une approche inspirée par la psychologie, qui n'a pas pour objectif premier de définir précisément ce qu'est une théorie du complot ; et une approche plus philosophique, soutenant qu'une définition précise est un préalable à toute réflexion. L'article éclaire ces enjeux qui ont donné lieu récemment à d'âpres débats dans le contexte anglophone. Il soutient que : 1) la stratégie de diabolisation des théories du complot n'est pas pertinente ; 2) le processus politique de labellisation de théories en tant que « complotistes » devrait être pris en compte ; 3) les débats académiques pourraient s'accorder sur une question commune : comment permettre aux citoyens d'être de bons théoriciens du complot ?

Are conspiracy theories tied to a conspiracist mindset, or should they rather be defined as (warranted or unwarranted) theories that posit a conspiracy? The French ministry of Education propounds and supports arguments which favour the first way of thinking. Still, debates are open between a psychology-inspired approach which core aim is not to define precisely what a conspiracy theory is; and a more philosophical approach claiming that no investigation can be seriously carried without a proper definition. The article sheds light on these issues, which recently raised tough debates in the Anglophone context. It claims that: 1) diabolizing conspiracy theories is not a relevant strategy; 2) the labelling process which qualifies some theories as "conspiracist" should be taken into account; 3) ongoing scholarly debates could agree on a common ground: how to support citizens in order them to be good and thoughtful conspiracy theorists?

INDEX

Keywords : social epistemology, beliefs, intentionality, truth, justification

Mots-clés : épistémologie sociale, croyances, intentionnalité, vérité, justification

AUTEUR

SÉBASTIEN URBANSKI

Université de Nantes – Centre de Recherche en Éducation de Nantes (CREN)